



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

De la nature en ville

Le service espaces verts p.4

p.10

Une ville qui s'anime !

La Fête du muguet

p.22

Une ville citoyenne

Les projets du CMJ

p.30

Une ville qui bouge !

La Maison Sport-Santé

Mars/Avril

2023

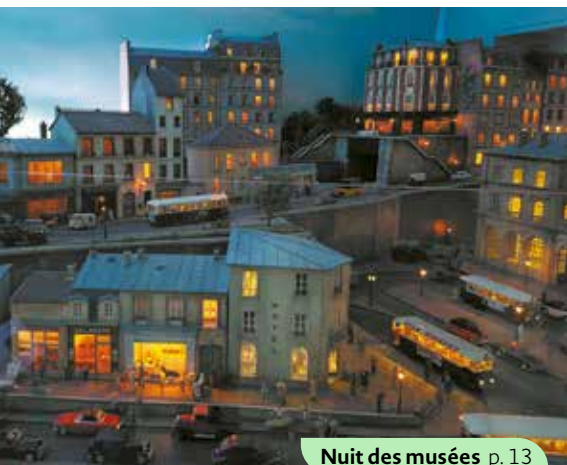
n°327



Fête du muguet p. 10-12



Les Espaces verts p. 4-7



Nuit des musées p. 13



Le conseil municipal des jeunes p. 22-23

Directrice de la publication : Véronique Matillon · Directrice de la communication : Adeline Hebert · Rédaction : Karine Flogeac · Maquette & réalisation : Florian Poulain · Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault · Crédits photos : services municipaux, , Henri Perrot · Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-7

REPORTAGE

52,55 hectares d'espaces verts, 41 300 m² de parcs, 2 000 m² de massifs fleuris, etc. sont soignés au quotidien par les agents municipaux. Les actions du service Espaces Verts sont vastes : entretien du fleurissement de la ville et du parc arboré, arrosage, ramassage des feuilles... Améliorer le cadre de vie des Rambolitains est une préoccupation permanente des équipes de la ville.

p.8-9

COUP DE PROJECTEUR

Dans le cadre d'une politique événementielle dynamique, la ville propose régulièrement des manifestations originales qui ponctuent la vie rambolitaine toute l'année. Cette année, elle vous propose un défi photo : Zoom sur Rambouillet ! Rendez-vous le 15 avril.

p.10-18

UNE VILLE QUI S'ANIME !

Le Printemps des poètes, le Village de l'Enfance, la dictée de Rambouillet, le Rambolitain rétro sans oublier la traditionnelle Fête du muguet et la manifestation nationale de la Nuit des musées, il y aura des animations pour tous les Rambolitains !

p.19-25

UNE VILLE CITOYENNE

Implantés dans la ville, les arbres sont essentiels au cadre de vie, surtout dans un contexte de changement climatique. Consciente des enjeux environnementaux, la ville souhaite impulser le premier Plan local d'urbanisme qui protégera les plus beaux de ses arbres en ville. Première étape : les identifier grâce à un recensement participatif où chacun est invité à signaler les arbres d'intérêt local.

p.26-29

DANS MA VILLE

Dans le cadre des actions menées pour la sobriété énergétique, la ville expérimente l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h dans certaines zones industrielles ou d'activités économiques et dans certains parkings. La ville va poursuivre ses actions en mettant en œuvre la rénovation de l'ensemble des équipements de l'éclairage public.



RAMBOUILLET, UNE VILLE **moderne et durable** QUI S'INSCRIT DANS L'AIR DU TEMPS

Parce que c'est l'identité même de la municipalité, vous allez découvrir dans ce nouveau numéro de votre Rambouillet Infos, tout le dynamisme dont fait preuve la ville de Rambouillet : une fête du Muguet aux couleurs de l'Italie, la nuit du musée, la dictée pour tous ou encore le très célèbre Paris-Brest-Paris, dont la prochaine édition sera la plus importante de son histoire.

Vous verrez aussi l'importance que nous attachons à faire de votre ville, une ville moderne qui s'inscrit dans l'air du temps avec le lancement de sa propre application mobile et le renouvellement complet de l'éclairage public. Un projet sur lequel nous travaillons depuis le début du mandat.

Enfin, un moment a été consacré à notre Conseil Municipal des Jeunes pour rappeler et souligner leur rôle, à nos yeux essentiel, pour le développement de notre ville. Notre jeunesse, également, a le droit de pouvoir proposer des idées et des projets qui vont dans le sens de l'intérêt général et qui sont tournés vers l'avenir.

L'hiver laissant la place au printemps, j'ai aussi souhaité mettre à l'honneur les espaces verts de notre belle ville et ceux qui les entretiennent avec cœur pour embellir votre quotidien. Je vous invite à aller à la découverte de tous nos parcs, jardins et espaces verts.

Bonne lecture à tous

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'V' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Les espaces verts, DE LA NATURE EN VILLE !

*L'entretien du fleurissement des espaces verts et des parcs de la ville ainsi que du parc arboré est une préoccupation permanente des équipes municipales pour embellir, valoriser et améliorer le cadre de vie des habitants.
Le service Espaces Verts s'y attelle au quotidien.*

L'entretien au quotidien

Au sein du pôle Espaces publics, dans le service environnement et sous la direction du responsable de service, Emmanuel Mandeville, les 9 agents du service Espaces Verts œuvrent au quotidien. **Ils entretiennent les abords de voiries** (ronds-points, plates-bandes, arbres d'alignement, bacs à fleurs hors sol, massifs, pelouses, prairies, pieds d'arbres, placettes, squares, etc.) ou **de bâti** (les à côté des bâtiments publics de la ville, les pelouses dans les écoles, etc.) **ainsi que les différents autres espaces verts** (jardins, parcs du Roi de Rome et de Groussay, place André Thome, cimetière, etc.). Une partie des missions s'effectue en régie (fleurissement et entretien régulier) ou par l'intermédiaire des prestataires (arbustes, échangeurs de route, etc.).

2 000 m² de surface de massifs fleuris sont entretenus par les équipes municipales et garnis de plantes et fleurs vivaces, annuelles ou bisannuelle. La conception des massifs de la ville démarre dès l'automne. Les choix de fleurissement sont élaborés par Mélanie Petit chargée du plan de fleurissement en collaboration avec les agents des serres qui assurent la production des plantes (voir Rambouillet Infos n°323). **La thématique, différente chaque année, illustre l'actualité de la ville et les équipes doivent faire preuve d'implication et de créativité.** Cette année, 44 variétés de plantes orneront les massifs fleuris de la ville sur la **thématique du Paris-Brest-Paris**.

La plantation des fleurs annuelles s'effectue de mai à juin, mais l'entretien courant des espaces verts ne s'arrête pas là ! **Tonte, désherbage, arrosage et ramassage des feuilles sont également au programme** au fil des saisons.

L'évolution des pratiques

La ville s'est engagée depuis plusieurs années en faveur du **développement durable** et de la **préservation de la biodiversité**. Cette orientation influe sur la production florale, l'entretien des espaces, la gestion du patrimoine arboré et d'une manière générale sur le fonctionnement des équipes.

Ainsi, la réalisation des massifs ne repose pas seulement sur les considérations esthétiques. En effet, **la ville a recours le plus souvent possible à la plantation de bulbes de vivaces** qui permettent un fleurissement plus durable et économique des espaces verts.

D'une manière générale, **les pratiques sont modifiées en raison du changement climatique**. Ainsi, la saison de tonte débute de plus en plus tôt et se termine plus tard, elle s'étend désormais de mars à novembre. De même, les sécheresses printanières de ces dernières années nécessitent de **repenser le fleurissement** en prêtant attention aux besoins en eau des plantes. C'est la raison pour laquelle, notamment sur les accompagnements de voirie, les vivaces plus économes en eau sont majoritairement utilisées.

À noter que l'arrosage des massifs est réalisé, autant que possible, avec les eaux pluviales récupérées sur les bâtiments publics.

En outre, les équipes de la ville s'orientent depuis plusieurs années vers la **gestion différenciée** des divers espaces. En effet, pendant longtemps, l'aménagement des espaces verts consistait à offrir aux usagers des espaces extrêmement soignés. Pour ce faire, différentes méthodes classiques intensives étaient pratiquées : désherbage chimique, tonte courte du gazon, etc. Face aux nécessités environnementales et de santé, à la diversité des usages et aux contraintes économiques de la ville, ces méthodes traditionnelles se révèlent inadaptées. Désormais, **l'aménagement des espaces verts est considéré comme un ensemble d'espaces à entretenir selon leur usage**.

La gestion différenciée, grâce à des méthodes alternatives, consiste donc à **adapter l'entretien des végétaux à l'usage du lieu et en tenant compte des enjeux environnementaux**. Il s'agit notamment de favoriser au mieux la biodiversité et les cycles naturels. L'objectif est de concilier bon usage, temps passé par les équipes d'entretien et amélioration de la biodiversité. Il s'agit d'appliquer différentes méthodes allant des plus horticoles aux plus naturelles, selon le lieu et le seuil de tolérance à l'herbe spontanée.

Ainsi, **les espaces dits extensifs** (échangeurs d'autoroute par exemple) sont **laissés à l'état le plus naturel possible**, en prairie, avec deux fauches par an. Le fleurissement s'y effectue de manière spontanée. **Cet entretien a minima préserve et favorise la flore et la faune**, permettant notamment aux insectes et oiseaux des espaces de refuge et de nutrition.

Pour **les espaces dits de loisirs** (parcs et espaces de détente), **l'entretien est modéré**. Des prairies avec des herbes relativement hautes sont **propices à la biodiversité** en autorisant le développement naturel

de la flore. Le fleurissement y est réalisé avec des arbustes et des plantes vivaces ainsi que quelques plantes annuelles pour apporter un peu de couleur.

Quant aux **espaces situés près des bâtiments publics communaux ou aux entrées de ville**, ils sont **entretenus de manière plus soignée** avec un entretien régulier et la plantation de fleurs annuelles ou bisannuelles (bulbes, tulipes, pensées).

La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre la protection de la biodiversité, l'accueil du public et les ressources économiques.

La gestion du patrimoine arboré

Les arbres apportent de la nature en ville. Ce sont des îlots de fraîcheur qui permettent de modérer l'augmentation des températures dans les villes, raison pour laquelle **Rambouillet a pour objectif de valoriser et régénérer son patrimoine arboré**. Depuis 2021, un **travail de recensement des arbres** est en cours, avec l'ONF (Office national des forêts) pour réaliser des diagnostics et faire des préconisations.

L'objectif est de **quantifier** et de **qualifier le patrimoine arboré**, **d'estimer le coût d'entretien de chaque arbre** et sa **valeur patrimoniale** puis de le **valoriser**. Le diagnostic des arbres permet également de mettre en sécurité les espaces publics. Pour compléter cet inventaire, la ville entreprend une démarche participative de recensement des arbres d'intérêt local (voir pages 20-21).

Les agents municipaux ont également entamé un **travail de régénération du patrimoine arbustif**. La taille s'effectue dans le respect de la silhouette des arbustes, de leur feuillage et de leur floraison et en tenant compte de leur mode de ramification. Cette méthode de taille, raisonnée, permet de **maintenir la bonne santé des arbres**. La politique de la ville lors d'abattages d'arbres pour des raisons sanitaires et/ou de sécurité est, dans la mesure du possible, de prioriser la plantation d'essences adaptées aux contraintes climatiques de milieu urbain.

Trois fleurs au Concours des villes et villages fleuris

Depuis 2000, Rambouillet affiche **trois fleurs au label des « Villes et Villages fleuris »**. Ce label récompense **l'engagement** des collectivités **en faveur de l'amélioration du cadre de vie**. Il prend notamment en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement de l'espace public, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. En 2023, le jury passera courant juillet et la ville espère bien conforter son label.



Des jardins pédagogiques pour les enfants

Depuis 2017, la ville de Rambouillet a mis en place une convention avec l'Éducation Nationale, en partenariat avec l'Association des Jardins familiaux, pour la mise à disposition de jardins pédagogiques clos et aménagés :

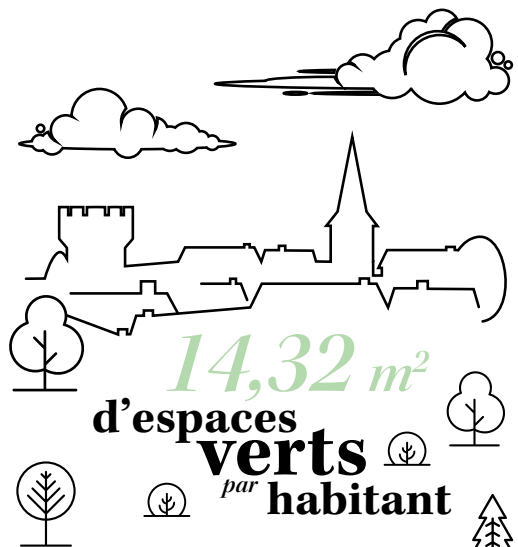
- À la Clairière pour les écoles élémentaires du Vieil Orme et de Clairbois, l'école maternelle de Clairbois, les CLAE (Centres de loisirs associés aux écoles) Clairbois et La Ruche et l'atelier de quartier de la Clairière ;
- Dans la cour de l'école élémentaire de La Louvière pour l'école élémentaire ;
- Dans la cour de l'école de la Prairie pour l'école élémentaire, le CLAE et le centre de loisirs maternel.

La convention a été renouvelée en décembre 2022.

Le jardin situé à La Clairière est géré de manière collaborative par les enfants, les enseignants et les animateurs des CLAE. La présence alternée des encadrants permet aux enfants de prendre soin des plantations de A à Z, de la germination des plants et du retournement de la terre à la cueillette en passant par le désherbage régulier et l'arrosage. Des cuves à eau ont été installées par les services techniques municipaux pour la récupération de l'eau de pluie.

D'autres projets se greffent, par exemple le compostage des restes de nourriture de la cantine qui permet de sensibiliser les enfants aux problématiques de développement durable. Les enfants apprennent aussi le jardinage « raisonné » où les fleurs protègent les comestibles. Ils sont ravis de cette expérience, goûtent leurs productions et sont fiers de rapporter chez eux le fruit de leur travail.

Ce projet s'insère dans le cadre du projet éducatif de la ville (voir Rambouillet Infos n°324).



41 300 m²
de parcs

211 550 m²
de pelouses

Plus de
6 000 arbres

47 jardinières
mobiles

50 jardinières
fixes

une
vingtaine
de suspensions



Zoom sur Rambouillet !

PARTICIPEZ AU DÉFI PHOTO EN VILLE

Envie de découvrir Rambouillet autrement ?

Le samedi 15 avril, équipez-vous d'un smartphone et partez à l'aventure pour un défi photo dans les rues de la ville !

Une expérience ludique et décalée à vivre entre amis ou en famille.

Dans le cadre de sa politique événementielle dynamique, la municipalité propose régulièrement des **manifestations originales qui rythment la vie rambolitaîne** tout au long de l'année. Dans cet esprit, la ville avait organisé l'an dernier un escape game géant en centre-ville autour d'Arsène Lupin et Sherlock Holmes qui avait réuni près de 800 personnes avec la victoire du détective Sherlock Holmes. Cette année, **elle vous propose le défi photo : Zoom sur Rambouillet !, une manière insolite de parcourir la ville et de la (re)découvrir !**

Par équipe de 4 à 6, en famille ou entre amis, avec votre smartphone, vous partirez à l'aventure dans les rues de la ville afin de photographier une série de situations originales et amusantes, à travers différentes thématiques.

Les participants devront se mettre en scène pour donner vie aux différentes situations demandées et les immortaliser. La particularité de ce défi est d'être **abordable par toutes les catégories d'âge**. Tout au long de la boucle, des animations interactives ponctueront le trajet. Entraînez-vous dès maintenant à jongler et (ré)apprenez à résoudre des rébus.

Au cours de la balade vous devrez trouver les bons endroits à prendre en photo, interagir avec les commerçants partenaires et réussir les défis ! Les photos seront envoyées sur le site de jeu avec un **classement en temps réel** récompensant leur créativité.

L'accueil et le départ auront lieu place Thome-Patenôtre avec une explication du jeu et la remise du matériel indispensable. Vous aurez ensuite environ 1 heure 30 pour relever les défis ! **Saurez-vous faire preuve d'imagination et d'originalité ?**



Capturez le détail



Samedi 15 avril



Départs à 10h, 13h, 15h



Départ Place Thome-Patenôtre



Gratuit, sur réservation à partir du 24 mars



www.rambouillet.fr

Jouez avec l'ombre





La fête du muguet aux couleurs de l'Italie

Le public est invité à se vêtir en blanc et vert.

Samedi 13 mai

De 15h à 19h

Rue de Gaulle (mise en zone piétonne)
Les commerçants fêtent le muguet :
15h30 défilé de mode,
17h course de garçons de café

22h00

Parc du château – site du Rondeau
Couronnement de Jessica, reine
du muguet 2023 en présence d'Emmy
et Liz, dauphines

22h20

Parc du château – site du Rondeau
EXCEPTIONNEL
Spectacle pyrosymphonique
aux couleurs de l'Italie

Fête foraine du 12 au 14 mai : rues
Lenôtre et Leclerc, parking du Rondeau
et places Félix Faure, Marie Roux et de la
Libération

Dimanche 14 mai

10h30

Place Félix Faure
• Prélude la Société Musicale de Ram-
bouillet
• Accueil de la reine et de ses
dauphines selon la tradition de la
Saint-Hubert (chevaux, meute,
piqueux, sonneurs)

10h45

Place Félix Faure
Départ du cortège vers l'église
Saint-Lubin

11h

Église Saint-Lubin
Messe traditionnelle de Saint-Hubert
sonnée par les Trompes de chasse
de Bonnelles

12h30

Jardin du palais du Roi de Rome
Apéritif musical animé par les
Trompes de chasse de Bonnelles et
la Société Musicale de Rambouillet

14h30

Rue Sadi Carnot (Croix de Lorraine)
Départ du corso fleuri avec les chars
du muguet, musiques et animations

16h

Château
Arrivée devant le château du premier
char

17h

Château
Serment de la reine
Concert de la Société Musicale
de Rambouillet
Vote pour l'attribution des prix aux
chars

17h30

Château
Proclamation des résultats du vote



Fête du muguet, AUX COULEURS DE L'ITALIE

Quel plaisir cette année encore de retrouver la fête du muguet ! Rambouillet sera prête à accueillir petits et grands pour de grandes festivités les 13 et 14 mai. En lien avec le festival culturel, l'Italie sera à l'honneur de l'édition 2023. Course de garçons de café, défilé de mode, défilé de chars et animations pour toute la famille vous attendront ! Ne manquez pas le grand spectacle pyrosymphonique qui ravira petits et grands !

Les plus beaux chars seront récompensés par le prix des associations (seules les associations ayant fabriqué un char sont autorisées à voter et elles ne peuvent voter pour elles-mêmes), le prix du jury (experts et personnes du public, sur la base de plusieurs critères : respect du thème, artistique et technique) et le prix de la reine du muguet et des dauphines.

3 questions À L'ÉLUE

En quoi la fête du muguet fait-elle partie de l'identité de Rambouillet ?

La fête du muguet fait partie de l'identité de Rambouillet parce qu'elle célèbre sa forêt et sa fleur emblématique, le muguet. Honorer le muguet et la jeunesse, avec la reine du muguet et ses dauphines, est important pour les Rambolitains. D'ailleurs, la présentation de 8 jeunes filles à l'élection de la reine du muguet cette année témoigne de l'attachement de nos jeunes à cette tradition. La fête du muguet permet également de mettre en avant les associations de la ville et leur investissement.

Comment se prépare la fête du muguet ?

Elle s'organise un an à l'avance avec le comité des fêtes, en commençant par la préparation de l'élection de la reine du muguet. Il s'agit d'abord de contacter les associations pour savoir si elles envisagent de présenter une candidate et de participer à la fête (char et/ou animation). L'événement se construit à partir de là. Le service de la vie associative collabore ensuite avec les autres services municipaux pour créer une synergie.

Y aura-t-il des nouveautés cette année ?

La fête se déroulera dans le périmètre du centre-ville ainsi encadrée en collaboration directe avec les forces de l'ordre et de sécurité ainsi que le corso fleuri dont le parcours ne change pas. Mais tous les ans une nouvelle thématique est choisie. Cette année, il s'agit de l'Italie en lien avec le festival qui se tient toute l'année.

Grâce à l'investissement de tous, cet événement est une occasion unique de se retrouver et de faire la fête tous ensemble. J'espère que cette année encore la fête du muguet aura du succès et qu'elle perdurera.

Leila Youssef

Adjointe au maire, déléguée du aux affaires relevant de la vie associative, des animations et des partenariats avec le domaine national, le château et la bergerie nationale





Jessica Gomes, reine du muguet, Emmy Lansard et Liz Quercelin, ses dauphines. Interview.

À 19 ans, Jessica a été élue 95^e reine du muguet lors de la nuit du muguet du 28 janvier dernier. La jeune femme est actuellement assistante éducatrice dans un collège. Au-delà de son rôle de surveillante, elle accompagne les élèves au quotidien pour leur « apporter du positif tous les jours ». Née à Rambouillet, Jessica côtoie l'amicale franco-portugaise avec ses parents depuis toute petite (l'amicale l'a d'ailleurs parrainée). Ses autres passions : danser, écouter de la musique et surtout être entourée de sa famille et de ses amis. « Être reine du muguet était en quelque sorte un rêve. Depuis toujours, je regardais les reines du muguet sur les chars avec le souhait d'être à leur place ». Pas de doute, Jessica est prête pour être l'ambassadrice de la jeunesse rambolitaine tout au long de l'année !

Emmy, 19 ans, vient de terminer une formation en bac pro gestion des entreprises hippiques avec pour objectif de travailler en free-lance pour une écurie. C'est dire si le cheval est sa grande passion ! Elle monte depuis petite au poney-club du Vieil Orme qui l'a parrainée. Participer à l'élection de la reine du muguet était une véritable envie, depuis le couronnement de sa tante, reine du muguet en 1998. Emmy a désormais hâte de tenir son rôle et de découvrir différemment sa ville à travers les événements auxquels elle sera conviée.

Liz, 19 ans, est étudiante en BTS comptabilité-gestion. Sa formation, elle l'a choisie pour son côté ordonné, droit, carré, qui reflète ce qu'elle est dans la vie de tous les jours. À côté, elle aime cuisiner et pratique régulièrement différents sports : ski, snow, surf, randonnée et natation deux à trois fois par semaine, discipline qui lui a fait connaître le Nautic Club (qui l'a parrainée). Participer à l'élection était un souhait de petite fille aujourd'hui réalisé. Prochaine étape, la fête du muguet ! « J'aime cette fête, on y va depuis que je suis toute petite avec ma famille, j'aime la joie des participants, l'engagement des associations, de la mairie et des bénévoles. C'est un plus dans la vie de Rambouillet ! ».

le saviez VOUS ?



Convallaria majalis, de son nom latin, le muguet est aussi appelé au fil du temps lis des vallées, lis de mai, clochettes des bois ou grillet. Le terme « muguet » apparait au XII^e siècle.

Le muguet appartient à la famille des Liliacées mais, contrairement aux autres plantes de cette famille, il ne forme ni bulbe ni oignon. Il possède un rhizome (tige souterraine dotée de racines et qui se termine par un bourgeon) mince à divisions rythmiques.

Fin mars, une gaine sort du rhizome puis surgissent deux feuilles enroulées de couleur vert clair. Les fleurs blanches en clochettes s'épanouissent de mai à juillet.





La Nuit des musées, UNE EXPÉRIENCE INSOLITE

Dans le cadre de la Nuit des musées, le samedi 13 mai, le palais du Roi de Rome vous accueillera de 17h30 à 20h et de 21h à minuit et le Rambolitrain de 20h à minuit. L'occasion de visiter ces deux musées dans une ambiance particulière suscitée par l'obscurité.

La Nuit européenne des musées est issue de la *Lange Nacht der Museen*, la longue nuit des musées, qui eut lieu en 1997 à Berlin. L'écho et le succès de cet événement culturel furent tels que le ministère de la culture français proposa de s'inspirer du concept sous la forme d'un « Printemps des musées ». Les musées français furent alors invités à ouvrir gratuitement leurs portes au public. La manifestation fut là aussi une réussite et en 2001, près de 40 pays accueillirent le Printemps des musées. À partir de 2005, elle est déclinée en Nuit des musées pour attirer de nouveaux publics. Cette année aura lieu la 19^e édition.

Rencontres théâtralisées et histoires sombres au palais du Roi de Rome

Au palais du Roi de Rome, la Nuit des musées se déroulera en deux parties. Durant la première, de 17h30 à 20h, plutôt familiale, **les guides-conférenciers vous proposeront des rencontres théâtralisées autour des personnages des tableaux**. Les enfants et leurs parents pourront également s'amuser avec **le sac « A'Musée-Vous »**. Avec des petits jeux, puzzle, marionnettes à doigts, etc., vous découvrirez le musée de manière ludique. **Un bon moment à passer tous ensemble où les enfants auront besoin des parents !**

La seconde partie, de 21h à minuit, sera plutôt destinée aux adolescents et aux adultes. **Des visites « Histoires sombres » avec une guide-conférencière** seront au programme. Vous découvrirez tout ce qui se cache derrière les tableaux et que vous n'auriez jamais deviné ! Des histoires

sombres sur les personnages représentés ou sur les supports des œuvres. **Vous en saurez forcément plus en repartant !**

Enfin, la Nuit des musées coïncidant avec le dernier week-end de l'exposition Cabanes ! (Voir Rambouillet Infos n°326), des **visites flash à intervalle régulier** seront proposées. Le programme « surprise » ne sera disponible que le jour même ! Soyez curieux...

Toutes les animations dans le cadre de la Nuit des musées sont **en accès libre et gratuit**.

Visite du Rambolitrain en mode nocturne

De 20h à minuit, **vous aurez accès librement et gratuitement aux collections de trains-jouets** du Rambolitrain. Le circuit au second étage sera plongé dans la pénombre pour une **ambiance particulière nocturne jamais vue !** Balade au clair de lune, dîner aux chandelles, départs des trains vers des contrées oniriques...

Des visites express d'une dizaine de minutes seront proposées tout au long de la soirée.

Accompagnés du chef de gare, vous pourrez percer les secrets des plus mystérieux des trains-jouets.

Vous pourrez également faire une balade en train de jardin (participation : 1,50 €/personne).

LE PRINTEMPS DES POÈTES à La Lanterne

Imaginé par Jack Lang et créé à Paris en 1999 par Emmanuel Hoog et André Velter, le Printemps des poètes est vite devenu une manifestation d'ampleur nationale. Il a pour objectif de permettre à chacun de croiser le chemin des mots. En mars, a lieu la 25^e édition et la médiathèque La Lanterne y participe !

Des animations centrées sur la poésie

Pour le Printemps des poètes, une partie des événements récurrents de La Lanterne font **la part belle à la poésie** avec, notamment pour les adultes « À vos plumes » (pour les passionnés d'orthographe) et le « Petit déj ».

La médiathèque proposera également des animations plus spécifiques. Ainsi, aux **ateliers Poésie box** du mercredi 22 mars, **les enfants de 6 à 12 ans seront invités à créer à plusieurs une histoire poétique** avec laquelle ils repartiront. Pour les inspirer, livres illustrés, photos, dessins, cartes de jeux, feuilles, crayons et une curieuse boîte aux trésors seront à leur disposition. Sur réservation à la médiathèque.

Enfin, des **lectures en musique de poèmes** seront interprétées par la Maîtrise de Rambouillet en partenariat avec le Conservatoire Gabriel Fauré le samedi 18 mars. À partir de 15 ans. Entrée libre.

« Des trous dans le vent », une exposition interactive et ludique pour découvrir la poésie autrement

Jusqu'au 8 avril se tiendra l'**exposition « Des trous dans le vent » adaptée de l'album de Bernard Friot, illustré par Aurélie Guillerey** (sorti en 2019). Une exposition originale réalisée par le Centre de créations pour l'enfance et les éditions Milan.

« Des poèmes qui tournent en rond », lire dans le miroir, lire de haut, lire à deux... il existe mille manières de rencontrer la poésie. C'est ce que vous propose l'exposition imaginée comme un **parcours de poèmes à travers une série de modules en volume en bois coloré. Une manière insolite et dynamique d'aborder et de vivre la poésie !** La visite de l'exposition implique le corps dans la lecture et offre une totale liberté aux visiteurs.

Amateurs de poésie ou juste curieux, n'hésitez pas à venir découvrir en famille cette exposition interactive à partir de 6 ans. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Les poèmes sont des trous dans le vent. Remplissons-les de confettis, de rires, d'imprévus, de peurs invisibles. Et puis offrons-les, partageons-les, encore et encore ! »

Bernard Friot



Jusqu'au 8 avril



mediatheque-lalanterne.bibenligne.fr/



Gratuit







Rambolitrain rétro, UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Le 1^{er} mai, comme chaque année depuis une dizaine d'année, embarquez à bord du train à vapeur de jardin au Rambolitrain et revivez les grands moments de la traction vapeur ! Et à quelques pas de là, vous pourrez flâner sur les stands de la bourse aux jouets anciens.

Toute la journée du 1^{er} mai, au Rambolitrain, **vous pourrez déambuler librement sur les deux étages du musée.** Le premier étage est consacré à la collection de trains-jouets retraçant l'histoire de cent ans de jeux, ainsi que deux réseaux électriques en fonctionnement. Le second accueille une gigantesque maquette représentant la gare de l'Est et le Paris oublié des années 30. **Un merveilleux voyage dans le monde du train miniature.** À l'extérieur, enfants comme adultes pourront emprunter le train à vapeur, fonctionnant au charbon, pour faire le tour du jardin (si le temps le permet).

Pendant ce temps-là, **à la salle Patenôte aura lieu une bourse aux jouets anciens.** Une vingtaine d'exposants, majoritairement de train-jouets et maquettes, vous proposeront des modèles pour commencer ou compléter une collection ou votre circuit. **Que vous soyez passionné ou simple curieux, ce sera l'occasion rêvée d'échanger avec des spécialistes !**

Cet événement attendu aussi bien des collectionneurs que des amateurs accueille entre 500 et 800 personnes à chaque édition. Et cette année encore, l'équipe du Rambolitrain vous attend nombreux !

-  www.rambolitrain.com
-  **Lundi 1^{er} mai de 10h à 12h et de 14h à 17h30**
-  **Musée Rambolitrain et salle Patenôte**
-  **Entrée couplée 4,50 € / 3,50 € tarif réduit**

LA DICTÉE DE RAMBOUILLET, une dictée pour tous...


Pathétique, aphasie, censé ou sensé, bailler aux corneilles... ces mots et expression vous interpellent ? Vous aimez les mots, l'orthographe et la grammaire, vous défier ou simplement vous amuser ? Venez participer à la dictée de Rambouillet le samedi 1^{er} avril.


La Ville organise, en partenariat avec le Rotary Club de Rambouillet et les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), la **4^e édition de la dictée de Rambouillet.** L'objectif, à travers cet événement familial et convivial, est de **sensibiliser les Rambolitains aux problèmes de l'illettrisme.**

Composé et corrigé par le Rotary Club en partenariat avec les DDEN, le texte de la dictée est **découpé en quatre niveaux avec des difficultés croissantes**, le premier niveau pour les enfants du CM1 à la 6^e, le deuxième de la 5^e à la 3^e, le troisième pour les lycéens et le dernier pour les adultes qui, eux, rédigent la dictée du début à la fin !

Le défi reste personnel et anonyme et surtout ludique ! À l'issue des corrections, les trois meilleures copies de chaque niveau seront récompensées.

 **Samedi 1^{er} avril à partir de 15h**

 **La Lanterne**

 **Entrée gratuite – Sur inscription préalable à La Lanterne, sur le site de La Lanterne ou billetterie.lalanterne@rambouillet.fr**

Dictée 2022



Une ville qui s'anime !



Semaine de l'enfance

« SI ON SUIVAIT LE MOUVEMENT... »

Pour la 29^e édition de la Semaine de l'Enfance, la ville a choisi la thématique du mouvement, un thème qui devrait permettre aux participants, enfants, enseignants, animateurs... de laisser libre cours à leur créativité ! Cette manifestation se clôturera avec le Village de l'Enfance, ouvert à tous, le samedi 1^{er} avril.

En collaboration avec la conseillère pédagogique en arts plastiques de l'EN (Inspection de l'Éducation Nationale) de la circonscription de Rambouillet dans le comité de pilotage du projet, la participation des enseignants et de l'Usine à chapeaux, le pôle famille (petite-enfance et animation jeunesse) organise **différents temps sur le thème « Si on suivait le mouvement... »**, à l'occasion de la traditionnelle Semaine de l'Enfance.

En amont de la Semaine de l'Enfance, **les enfants des ateliers d'arts plastiques de l'Usine à Chapeaux ont réalisé plus d'une centaine de dessins**. Le comité de pilotage en a sélectionné certains, dont celui choisi pour l'affiche officielle de l'événement.

La Semaine de l'Enfance débute les 16 et 17 mars par un **jeu proposé au centre de loisirs du Château d'eau** aux classes des écoles primaires et aux accueils de loisirs qui travaillent sur le projet. Différentes séances adaptées aux âges des enfants sont mises en place.

Elle se poursuivra les 27 et 28 mars à La Lanterne par « **Mes premières planches** ». Depuis quelques mois, les enseignants inscrits ont mis en place des actions répondant à la thématique du mouvement, à travers le théâtre, la danse ou tout autre pratique artistique. « Mes premières planches », c'est **l'occasion pour les élèves de présenter leurs créations à leurs proches invités**. Après les répétitions en matinée, pendant 30 minutes l'après-midi, **la grande scène de la salle Wilson est à eux !** Ils découvrent ainsi les coulisses, le travail scénique, la gestion du temps et du stress, la modulation de la voix pour être entendu, etc. Les enfants, comme leurs enseignants, sont **fiers de montrer l'aboutissement de leur travail !**

Cette semaine consacrée à la jeunesse se terminera par **le Village de l'Enfance le 1^{er} avril. Ouvert à tous**, ce temps fort réunira tous ceux qui ont participé au projet, les services de la ville, les partenaires (l'Éducation nationale, l'Usine à chapeaux) et les classes. La ville y proposera **un panel d'activités pour s'amuser en famille à tout âge**. Plusieurs ateliers seront proposés tout au long de la journée : fabrication de bracelets, stand maquillage, coloriage... Des spectacles des classes seront également présentés et les œuvres des écoles, des crèches, des structures du service animation jeunesse, de l'Usine à chapeaux, etc. exposées. **La journée se clôturera par une déambulation d'artistes**. Attendez-vous à de belles surprises !

 Samedi 1^{er} avril de 10h à 17h30

 Jardin du palais du Roi de Rome
(ou salle Patenôtre en cas de mauvais temps)

 Gratuit



Le festival Italie CONTINUE...

- Exposition de livres d'auteurs italiens à la médiathèque La Lanterne
- Concert de Christina Marocco « Un air d'Italie », un voyage aux origines de la chanson italienne, le 6 avril à 20h45 au théâtre La Lanterne
- Représentation théâtrale de la pièce « Barouf à Chioggia » de Carlo Golodoni par des jeunes de la mission locale intercommunale dans le cadre du projet « Yes you can ! » en hommage à Letizia Battaglia, prochainement
- La Fête du muguet au couleur l'Italie, les 13 et 14 mai
- La Fête de la musique organisée par l'Usine à chapeaux le samedi 24 juin : clin d'œil à l'Italie avec la présence de musiciens italiens
- Projection d'un film ou d'un dessin animé italien pendant l'été. Informations à venir.
- Exposition Giorgio Silvestrini au palais du Roi de Rome – Musée d'art et d'histoire, du 8 juillet au 17 septembre
- Sans oublier le programme de l'Université Inter-Âge avec les cycles : Histoires d'Italie(s), Artistes et industriels italiens au XX^e siècle et Art floral : Viva Italia (dates à retrouver dans le Ramboscope et sur le livret de l'UIA disponible en ligne).



Restauration d'une esquisse DE GASTON ÉTIENNE LE BOURGEOIS

Emma Dez et Lino Castex, étudiants à l'université de Sciences Po à Paris organisent un appel aux dons pour la restauration d'une esquisse pour une sculpture de bélier Mérinos conservée au palais du Roi de Rome – Musée d'art et d'histoire dans le cadre du « Plus grand musée de France ». L'objectif : récolter les fonds nécessaires à la restauration de cette esquisse représentative des arts décoratifs et du genre de la sculpture animalière.

De nombreux chefs d'œuvre sont dispersés dans toute la France. Ils constituent la collection du « Plus grand musée de France » bien avant ceux disposés dans les plus grands musées nationaux. Malheureusement beaucoup d'entre eux sont en danger parce que méconnus et/ou insuffisamment protégés. C'est pourquoi la Fondation pour la sauvegarde de l'art français a lancé la campagne « Le Plus grand musée de France » en 2013. L'objectif est de faire connaître et de restaurer les œuvres d'art du territoire, grâce à l'engagement d'étudiants qui portent ces projets.

À Rambouillet, Emma et Lino, étudiants en théorie politique à Sciences Po Paris se sont engagés aux côtés de la fondation et ont retenu, parmi les œuvres proposées, une esquisse préparatoire pour une sculpture de bélier mérinos de l'artiste, Gaston Étienne Le Bourgeois. Habitant à Rambouillet et y ayant installé son atelier, ce sculpteur Art-Déco réalisait des sculptures animalières stylisées à partir de modèles vivants.

L'esquisse préparatoire est un don des petits-enfants de Le Bourgeois fait à la commune en 2020. Le service du patrimoine assure sa conservation et l'a inscrite dans son plan pluriannuel de

restauration. La campagne mise en œuvre par Emma et Lino permettra le financement de sa restauration. Restaurée, cette œuvre donnera des informations sur la pratique de l'esquisse, les modes opératoires de l'artiste et ses liens avec la ville de Rambouillet. Elle pourra ensuite être exposée au public de façon ponctuelle comme témoin du développement de l'Art Déco en France, et un riche exemple de la peinture animalière de début du XX^e siècle. Restaurer cette œuvre permettra également de rendre hommage au patrimoine scientifique et agricole français, le troupeau de mérinos et la Bergerie en étant des symboles.

La campagne s'achèvera à la fin du mois de mai avec comme enjeu de récolter les 1 500 euros nécessaires à la restauration de l'esquisse.

Pour faire un don : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/projets/rambouillet-belier/>

L'ESSENTIEL DE VOS démarches en un clic !

Pour faciliter vos démarches quotidiennes et améliorer vos relations avec l'administration, la ville a su prendre depuis plusieurs années le virage numérique. Elle multiplie les initiatives pour simplifier et rendre les services municipaux plus efficaces et réactifs. Après le portail citoyen en octobre 2022, voici l'application Rambouillet mobile !



Ces dernières années, la Ville n'a eu de cesse de proposer un **meilleur service public adapté aux usages et aux besoins de la population** en matière de démarches administratives, avec dernièrement en octobre 2022, **l'évolution du portail famille en portail citoyen**. Cet **espace accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7**, depuis le site de la ville vous permet de réaliser vos démarches concernant la jeunesse, l'état civil ou encore l'habitat sans vous déplacer en mairie.

Désormais, **vous pourrez également accéder aux démarches administratives grâce à l'application** Rambouillet mobile dans les prochaines semaines. Grâce à ce nouvel outil, vous pourrez :

- Réaliser vos démarches enfance : gérer les réservations de vos enfants aux activités, signaler leur absence ou consulter et régler vos factures ;
- Suivre vos demandes, vérifier leur avancée et être notifié de leur traitement ;
- Accéder aux actualités publiées par la ville, visualiser les événements et les enregistrer dans votre calendrier ;
- Recevoir des notifications selon vos centres d'intérêt ;
- Etc.

Pour l'obtenir, il vous suffira de télécharger sur Google Play ou App store l'application Rambouillet mobile. C'est gratuit et sans publicité.

Pour vos démarches en mairie, l'accueil de l'hôtel de ville est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le service état civil/citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires ainsi qu'en nocturne le jeudi jusqu'à 19h30 (hors vacances scolaires de la zone C) et le samedi de 8h45 à 12h15 (excepté de mi-juillet à mi-août).

Vous trouverez également à l'accueil de la mairie une borne numérique en libre-service vous permettant de faire vos démarches en ligne. En cas de besoin, un agent d'accueil pourra vous accompagner dans votre prise en main de cet outil.

PARTICIPEZ AU RECENSEMENT DES **arbres d'intérêt** LOCAL SUR LA VILLE !

Qu'ils soient plantés sur le domaine public ou le jardin d'un particulier, les arbres sont une composante à part entière du paysage et du patrimoine ramboliteau. Sauvegarder les arbres en ville est d'autant plus indispensable dans un contexte de changement climatique. Dans cet objectif, la municipalité vous invite, du 15 mars au 15 avril, à un recensement participatif des arbres d'intérêt local.

Qui pense à Rambouillet pense inmanquablement à la forêt domaniale qui l'entoure. Pourtant, **les arbres présents au sein de la ville ne sont pas à négliger**. Au contraire, avec le changement climatique, ils sont **d'autant plus essentiels au cadre de vie qu'ils offrent des îlots de fraîcheur** dans les périodes estivales de plus en plus chaudes.

Consciente de ces enjeux, la municipalité souhaite impulser le **premier Plan Local d'Urbanisme qui protégera les plus beaux de ses arbres en ville** (hors Espace Boisé Classé EBC - déjà protégés). Première étape : **les identifier grâce à un recensement qui se veut participatif** car, tout autant que les services publics, l'habitant a un rôle à jouer dans la préservation de l'arbre urbain.

Les Rambolitains sont donc invités à signaler les arbres d'intérêt local situés tant sur l'espace public que privatif. Il suffit de **remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la ville (également disponible en version papier** en mairie et dans les principaux lieux publics municipaux). À noter que les arbres de la forêt domaniale ou du domaine national du château sont exclus du recensement car ils bénéficient déjà d'une protection.

Au cours de cet inventaire participatif, chacun pourra identifier un ou plusieurs arbres qu'il juge remarquables par leurs forme (tortueux, creux...), âge, dimensions, rareté locale, histoire ou impact paysager. De même qu'en matière de patrimoine bâti, il s'agit de répertorier les arbres ayant le plus d'intérêt à l'échelle de la ville.

Pour nous accompagner dans cette démarche, l'ONF (Office national des forêts) sillonnera, en complément, des signalements reçus, les rues rambolitaines afin de procéder au repérage de ce patrimoine arboré d'intérêt local.

Les arbres recensés seront repérés sur le plan de zonage afin de leur garantir une protection dans le futur PLU qui entrera en vigueur en 2024. Les propriétaires devront dès lors déposer une déclaration préalable avant toute intervention de nature à porter atteinte à l'arbre (abatage ou travaux risquant de toucher le système racinaire par exemple).

Ce recensement, couplé au travail de l'équipe municipale des espaces verts devrait déboucher sur de nouvelles initiatives de valorisation de l'arbre et de sensibilisation auprès de la population.

L'association PARR (Patrimoine et Avenir de Rambouillet et sa région) est également associée à la démarche.



Du 15 mars au 15 avril



rambouillet.fr



service.urbanisme@rambouillet.fr

le **saviez** VOUS ?



Les arbres plantés dans le périmètre des monuments historiques ou dans le SPR (Site patrimonial remarquable) sont déjà protégés au titre du Code du patrimoine. Leur abatage, qu'ils soient malades, présentent un danger ou vous gênent simplement dans vos projets d'aménagement, est soumis à une déclaration préalable avec un avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.



Les bienfaits de l'arbre

● Un pilier du paysage et du cadre de vie

L'intérêt de la végétation et des arbres en particulier est primordial en ville. En plus d'agrémenter le paysage urbain, ils rendent les milieux de vie plus agréables et plus conviviaux.

● Un allié dans la lutte contre le changement climatique

En absorbant le dioxyde de carbone (jusqu'à 150 kg de CO² par an et par arbre), il contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et à son rafraîchissement (de 2 à 8 °C) en réduisant les îlots de chaleur urbains. De plus, les arbres matures régulent le débit de l'eau et en améliore la qualité.

● Un refuge de biodiversité

Il est un hôte incontournable pour de nombreux oiseaux, insectes et petits mammifères en mettant à disposition de la faune et de la flore des micro-habitats. Champignons, scarabées, abeilles, chauve-souris, chouettes, etc. y trouvent abri et nourriture.

● Un atout pour notre santé

Il permet à la nature d'être présente dans notre quotidien et agit comme une barrière naturelle contre la pollution visuelle et sonore. En outre, selon des études, passer du temps dans la nature apporte des effets positifs sur le stress ou la fatigue.

CMJ : DES PROJETS TOURNÉS VERS LE quotidien et l'environnement

Élus en octobre 2021, pour deux ans, les 18 membres du Conseil municipal des jeunes ont accompli un peu plus de la moitié de leur mandat. L'occasion de faire le point sur les principaux projets qui seront mis en place dans les prochaines semaines ou prochains mois. Ces projets ont été présentés au Conseil municipal le 8 décembre dernier.

Un questionnaire à destination des jeunes

L'un des objectifs du conseil municipal des jeunes est de **représenter la jeunesse ramboilitaine**. Pour ce faire, les membres du CMJ ont proposé et préparé un **questionnaire destiné aux jeunes scolarisés dans les 4 collèges** de la ville. L'objectif est de **faire ressortir les idées des jeunes Rambolitains sur leur ville**, que ce soit en matière de culture, sport, prévention, lieu(x) de vie et espaces de loisirs, écologie, mobilier urbain, etc.

Ce questionnaire très complet sera dépouillé par les membres du CMJ et **fera l'objet d'une synthèse présentée au conseil municipal**. Des suites y seront éventuellement apportées, en fonction des sujets, par le CMJ, sur ce mandat ou le suivant, ou dans le cadre du conseil municipal. Le questionnaire devrait être distribué prochainement.

Une journée sans moteur en centre-ville

Les adolescents ont proposé un temps « **journée sans moteur** » dans le **centre-ville afin de sensibiliser les Rambolitains aux déplacements doux**. Cette action sera menée en partenariat, entre autres, avec la police municipale. Des mesures de bruits seront également réalisées afin de comparer une journée sans moteur avec une journée « ordinaire ». Cet événement devrait avoir lieu courant juin. Il aura permis aux jeunes d'apprendre à gérer un projet, de l'idée à la concrétisation en passant par la budgétisation et la recherche de partenaires.

Le CMJ, c'est :

- La participation aux commémorations ;
- Des visites d'institutions (mairie, Sénat) avec le CCJ (Comité consultatif des jeunes), les écoles ou le centre de loisirs du château d'eau ;
- 14 réunions « plénières » en un an de fonctionnement ;
- Des réunions « projet » régulières par groupes de 3 ou 4 ;
- Un logo en cours de réalisation .

Un projet biodiversité

Sensibles à l'environnement, les jeunes conseillers ont souhaité **s'investir dans un projet lié à la biodiversité**. Leur idée est d'**utiliser de petits espaces communaux vacants pour y attirer des espèces manquantes**. Accompagnés des services municipaux, les jeunes ont arpenté les différents terrains possibles et vérifié avec le service urbanisme qu'ils étaient bien communaux. Une étude de faisabilité du projet a ensuite été réalisée (contraintes, accès, sécurité et intérêt pour la biodiversité). Parmi les terrains repérés, cinq ont été choisis.

L'étape suivante, avec l'appui du PNR (Parc naturel régional) de la Haute Vallée de Chevreuse, sera de **regarder la diversité et la rareté des espèces végétales et animales** abritées dans ces espaces. Après le diagnostic, les jeunes mettront en place des **solutions naturelles pour attirer les espèces manquantes** - dépôts de fagots de bois ou de pots de fleurs retournés, plantation, etc. afin de favoriser la nidification, l'alimentation ou l'habitat. Des comptages seront à nouveau effectués ultérieurement pour évaluer l'évolution de la situation.

Conseil municipal du 8 décembre 2022



RENCONTRE AVEC NOS **jeunes conseillers**

Lors de leur réunion bilan du 1^{er} février 2023, nous sommes allés interviewer les jeunes conseillers municipaux. Ambroise, Soline, Yves Gabriel, Ylane, Clothilde, Elisa, Margot, Ludivine et Lara ont accepté de répondre à nos questions.

Pourquoi vous êtes-vous présenté aux élections du CMJ ?

« Je me suis présentée parce que je suis intéressée par la politique, les relations nationales et européennes. »

« Je me suis présenté pour pouvoir transmettre les idées des jeunes de mon âge. »

« Je me suis présentée parce que ma famille était impliquée dans la politique, c'est intéressant. »

Qu'est-ce que vous apporte cette expérience, qu'en retirez-vous ?

« Être conseiller municipal des jeunes apporte une vision plus grande de la politique. »

« J'ai appris à mettre en place des projets, à faire des démarches. Il faut se renseigner, défendre nos projets. »

« Nous échangeons avec d'autres jeunes sur le fonctionnement du CMJ. »

« Nous apprenons beaucoup sur le fonctionnement des institutions et nous découvrons la vie intérieure «de la ville.»

(À noter, deux jeunes conseillers ont eu l'opportunité de faire leur stage de 3^e au Sénat).



Visite du Sénat (janvier 2023)

Que préférez-vous ?

« J'aime découvrir les choses avant les autres. »

« Je préfère les projets, les inaugurations et les cérémonies (même les moins connues). Les discours pendant les cérémonies permettent de connaître l'Histoire. »

Conseilleriez-vous à d'autres jeunes de faire partie du CMJ ? Que leur diriez-vous ?

« C'est une bonne expérience à vivre, on apprend beaucoup. »

« Nous apprenons à nous exprimer, c'est instructif ! »

« Faire partie du CMJ prend du temps, il faut être investi. »

« Il faut aimer mettre en place des projets, rencontrer des personnes, écrire des rapports, etc. Mais ce n'est pas grave si on n'est pas bon à l'oral, on apprend aussi à avoir confiance en soi. »

Avez-vous envie de poursuivre cette expérience à l'avenir ?

« Oui, par la suite j'ai envie de faire partie du CCJ (Comité consultatif des jeunes). »

Le mot de la fin ?

« Nous avons hâte de voir la réalisation de nos projets pour montrer aux autres jeunes que nous avons réussi à faire quelque chose de nos idées. »



Devoir DE MÉMOIRE

Entretenir la mémoire du passé est un devoir citoyen afin que les événements meurtriers de l'Histoire ne se répètent pas. Entretenir le devoir de mémoire, c'est aussi rendre hommage à ceux qui, avec courage, se sont battus pour les valeurs de notre pays. Mise en lumière de deux cérémonies peu connues du public : la commémoration du combat de Camerone et la Journée nationale du souvenir de la déportation.

Le combat de Camerone


Le samedi 22 avril à 10h se tiendra la cérémonie en mémoire des légionnaires héroïques du combat de Camerone. Cette commémoration marque l'anniversaire des combats de Camerone le 30 avril 1863, au Mexique. Selon les récits historiques, une soixantaine de légionnaires ont résisté toute la journée, refusant de se rendre, à plus de 2 000 Mexicains. Ils ont défendu jusqu'au bout les valeurs de leur pays avec bravoure et loyauté. Ces valeurs, toujours d'actualité, sont mises à l'honneur chaque année.

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Chaque année, le dernier dimanche d'avril commémore la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale, en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps.

Auschwitz-Birkenau, Buchenwald, Bergen-Belsen, Dachau, Ravensbrück, autant de noms qui résonnent encore dans nos mémoires. Y furent internés des hommes, des femmes et des enfants déportés pour des raisons ethniques, raciales ou politiques. Très peu y ont survécu.

Cette journée de mémoire a pour vocation de nous rappeler ce drame historique majeur et les leçons à en tirer pour que de tels faits ne se reproduisent pas. Cette année, la cérémonie aura lieu le dimanche 30 avril à 10h.

 *Monument aux morts, place André Thome et Jacqueline Thome-Patenôte*

Le mot DE L'ÉLU

Le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire est un impératif pour apprendre et rappeler à nos jeunes générations les moments héroïques ou plus sombres de notre Histoire. Depuis des années, la ville de Rambouillet s'efforce d'entretenir ce lien entre les citoyens et la mémoire de la Nation. Nous le faisons chaque année grâce aux cérémonies organisées en collaboration avec les associations patriotiques. Nous continuerons cette année avec la création des Assises du monde combattant et patriotique qui verront le jour le 17 mars à la salle Patenôte.

Augustin Rey

Conseiller municipal délégué au maire pour toutes les affaires relevant des relations avec les associations sportives et aux affaires militaires et patriotiques



La vie patriotique à Rambouillet c'est :

- 16 associations ;
- Les porte-drapeaux ;
- Plus de 20 manifestations annuelles ;
- Des relations avec son régiment de cœur : le 501^e RCC ;
- Des projets pédagogiques avec les écoles, collèges et lycées ;
- Des relations étroites avec divers organismes militaires et civils.

Eratum

Une coquille s'est glissée dans le Rambouillet Infos précédent. La cérémonie de la Fête Nationale aura bien évidemment lieu le jeudi 13 juillet (et non pas le 13 juin).



Rambouillet

AU FÉMININ

Instaurée en 1977 par les Nations Unies et célébrée le 8 mars la Journée internationale des droits de la femme permet de réaliser un bilan sur la situation des femmes, les droits déjà acquis et à défendre, et les axes d'amélioration à réaliser pour réduire les inégalités par rapport aux hommes. L'occasion de faire le point sur certaines des actions de la municipalité dans ce domaine.



À Rambouillet, la volonté de la municipalité de favoriser l'égalité femmes-hommes s'est traduite sur ce mandat par la **transformation du comité consultatif à l'égalité des chances en commission**. Elle **œuvre contre tous types de discrimination et de stéréotypes, propose une large palette d'actions** dont la marche des femmes et le projet « Yes, you can ! » et **s'adresse à l'ensemble de la population** : jeunes, étudiants, femmes, hommes... La volonté est de susciter autour des actions de cette commission l'intérêt de toutes les Rambolitaines et de tous les Rambolitains avec pour objectif de **promouvoir l'égalité des chances de chaque individu**.

Une première marche des femmes a été proposée le 8 mars 2022. Cette exploration collective sur des thématiques telles que la signalisation, l'éclairage, l'entretien des lieux, la présence des parcs et jardins, etc. a abouti à un certain nombre d'axes d'amélioration à prendre en compte dans l'aménagement de l'espace public.

Dans le cadre de « **Yes you can !** », un projet artistique a été réalisé avec la Mission locale intercommunale. **Une vingtaine de jeunes volontaires ont monté une pièce de théâtre** sur le thème de la lutte contre les discriminations avec une **mise en exergue de la problématique de l'égalité femmes-hommes**. Plusieurs représentations ont eu lieu l'an dernier et la pièce a même été sélectionnée par le festival Avignon. **Un partenariat avec le lycée Bascan** a été mis en place pour un **concours contre les stéréotypes** pour deux classes de Première.

Au sein de ses équipes municipales, la ville mène depuis plusieurs années une **politique pour réaliser l'égalité femmes-hommes**. Le plan d'actions comprend plusieurs axes : lutte contre les stéréotypes, promotion de la mixité, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, encouragement des initiatives en faveur du droit des femmes et de l'égalité femmes-hommes, etc. La semaine du 8 mars, des actions ont été mises en place pour le personnel municipal féminin : initiation au self défense,

randonnée découverte des femmes rambolitaines d'hier et d'aujourd'hui, café forum en présence d'une assistante sociale et de la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), etc.

Faire attention à **donner autant d'importance aux femmes qu'aux hommes est également une volonté de la municipalité dans la programmation de ses actions**, pour exemple l'exposition consacrée à Letizia Battaglia en novembre 2022 pour le Festival Italie.

Du 7 au 11 mars, l'exposition d'Amnesty International « Le droit des femmes » s'est tenue à La Lanterne autour du spectacle Gardiennes programmé le 8 mars. Enfin, **un café-débat à destination des Rambolitaines sur les violences faites aux femmes et la libération de la parole aura lieu le 8 avril au bistrot de La Lanterne**, avec la participation de l'écrivaine Yaël Dehaese, présidente de l'association Vivantes, et d'une psychologue.

le **saviez**
VOUS ?



Dans une volonté de féminiser l'espace urbain, la ville va bientôt renommer une impasse rambolitaine du nom de la première conseillère municipale rambolitaine, Louise Villain, élue en 1936 bien avant que les femmes n'obtiennent enfin le droit de vote et celui d'être élues en 1944.



ENSEMBLE, SOYONS ATTENTIFS **aux piétons**

Nous sommes tous à un moment donné piétons que ce soit pour accéder à notre véhicule, faire nos achats en ville ou pour le loisir.

La marche est le mode de déplacement essentiel et qui précède tous les autres, il est important d'être vigilant pour protéger celles et ceux qui circulent à pied.

Le code de la route, priorité au piéton

En agglomération, **les passages piétons sont des zones protégées** permettant aux piétons de traverser sur la route en toute sécurité. Aux abords des passages piétons **le code de la route donne priorité aux piétons**. Le non-respect de cette règle est considéré comme une faute grave passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 6 points sur le permis de conduire (décret n°2018-975 du 18 septembre 2018). Aussi, l'arrêt ou le **stationnement d'un véhicule sur un passage piéton ou aux abords est considéré comme gênant** et passible de la même contravention. Une mise en fourrière peut également être décidée. Cette interdiction de stationner a pour objectif d'améliorer la visibilité entre piétons et automobilistes.

En outre, le code de la route stipule que « **tout conducteur est tenu de céder le passage**, au besoin en s'arrêtant au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre ».

Le trottoir, un espace dédié aux piétons

Le trottoir est réservé au piéton prioritairement à tous les autres usagers potentiels. **Il est interdit à la circulation de tous véhicules**, y compris les deux-roues. Ainsi, même les vélos n'y sont pas admis, à l'exception des enfants jusqu'à 8 ans dans la mesure où ils roulent au pas et ne gênent pas les piétons.

Les usagers d'engins à déplacements électriques (trottinettes, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger), assimilés à des vélos, doivent circuler sur la piste cyclable si elle existe ou à défaut sur la chaussée. Leur circulation est donc interdite sur les trottoirs. Seuls les utilisateurs de rollers, skateboard ou trottinette sans moteur sont considérés comme des piétons devant rouler sur le trottoir.

En outre, afin de permettre la circulation des piétons, **les trottoirs ne doivent pas être encombrés par des véhicules stationnés ou des bacs poubelles non rentrés**,

obligeant les piétons à les contourner en descendant sur la chaussée. Ces obstacles empêchent aussi les personnes à mobilité réduite ou les poussettes de circuler.

Zone 30 km/h

Pour assurer, entre autres, la sécurité des piétons, des zones 30 km/h sont mises en place dans des espaces comportant de fortes densités de piétons. Le piéton peut s'y déplacer en sécurité, il emprunte le trottoir et peut facilement traverser tout en restant vigilant même en l'absence de passages piétons. **L'entrée en vigueur du nouveau plan de circulation à Rambouillet avec de nouveaux aménagements contribue à la sécurisation des piétons** (voir Rambouillet Infos n°324).

Et du côté piéton...

Même si un permis n'est pas nécessaire pour se déplacer à pied, il convient également de respecter des règles de prudence. Il est en effet bon de rappeler que, **même si le piéton est toujours prioritaire, il doit néanmoins être vigilant** face aux autres usagers de plus en plus nombreux et variés.

Selon le code de la route, « les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention ». De plus, pour une meilleure visibilité, **il est conseillé aux piétons d'utiliser des accessoires réfléchissants** pour réduire les risques d'accident, notamment en cas de faible luminosité. À noter, qu'il est également possible d'en équiper vos animaux de compagnie afin de les protéger eux aussi.

À noter!

La ville a pris part à l'action de l'association ARC (Agir sur Rambouillet territoires pour les Circulations piétonne et cycliste) dans le cadre du baromètre des villes et villages marchables, ainsi qu'à l'action de l'association 60 millions de piétons pour promouvoir l'enquête nationale.

LA VILLE EXPÉRIMENTE LA **modulation** DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des actions menées pour la sobriété énergétique et dans un souci de répondre aux enjeux environnementaux, la municipalité expérimente depuis le 6 décembre, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h dans certaines zones industrielles ou d'activités économiques et certains parkings.

Les lieux concernés

Dans un premier temps, l'expérimentation concerne les zones industrielles ou d'activités économiques situées rue Claude Chappe, rue Gustave Eiffel - route d'Orphin, rue Pierre Métairie, rue Hippolyte Meige, rue Barthelemy, rue Joseph Jacquard et les parkings des Fontaines (piscine), de la salle Patenôte et de la gare routière rue d'Arbouville (jusqu'à 5h30 en raison de l'ouverture du service).

Pour réaliser des économies d'énergie

Le coût du fonctionnement de l'éclairage public est constant alors que sa nécessité varie suivant les plages horaires. À Rambouillet, l'éclairage public représente environ 30 % de la consommation électrique de la Ville. Éteindre 130 points lumineux représente une économie de 7 400 € par an au coût de l'énergie actuel. Fort de ces enseignements et des retours positifs de la population, la Ville poursuit dès à présent cette action de sobriété énergétique et environnementale en mettant en œuvre la rénovation de l'ensemble des équipements de l'éclairage public.

Pour contribuer à préserver la biodiversité

L'éclairage nocturne est connu pour être une menace pour de nombreuses espèces animales et végétales. Éblouissement, désynchronisation des rythmes biologiques, perturbation des migrations et de la reproduction... La lumière artificielle a des conséquences sur la biodiversité. L'extinction de l'éclairage public permettrait de limiter les effets négatifs de la pollution lumineuse sur certaines espèces, comme annoncé et voté lors du dernier conseil municipal du 9 mars.

Pour améliorer la qualité de vie

L'infiltration d'une source de lumière artificielle extérieure dans les habitations entraîne des effets néfastes sur le métabolisme des êtres humains en perturbant notamment le sommeil et à terme la santé. En effet, l'alternance jour/nuit est essentielle aussi pour l'homme.

Pour diminuer la pollution nocturne

Le ciel nocturne offre un spectacle lumineux et fascinant. L'éclairage artificiel efface les étoiles et enlève toute possibilité de contempler le ciel.

La sobriété, l'affaire de tous

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'augmentation du coût de l'énergie, la sobriété énergétique s'avère plus que jamais nécessaire.

Pour être accompagné dans cette démarche, des dispositifs d'aide et de conseils existent :

- Adopter des écogestes en matière de consommation électrique : monecowatt.fr
- Les bons gestes pour économiser l'énergie : ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte



AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE **Le Secrétariat général**



Essentiel dans l'organisation de la collectivité, le secrétariat général gère de nombreuses missions transversales, la principale étant l'organisation et la préparation rigoureuse des conseils municipaux. Présentation du service.

Le secrétariat général de la mairie joue un **rôle essentiel dans l'organisation de la collectivité**. Il est composé de quatre agents : une responsable du service, deux assistantes administratives et une apprentie.

Les missions du service s'articulent principalement autour de **l'organisation des séances du conseil municipal** (le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre) **en lien étroit avec la Direction générale**. Le service planifie le calendrier des conseils municipaux de l'année, planning validé par la Direction générale et madame le maire. Le secrétariat général sollicite les services au minimum un mois avant la tenue du conseil afin qu'ils aient le temps nécessaire pour préparer avec leurs élus référents les points à présenter au conseil.

Le dossier (projets de délibérations et notices explicatives) constitué en amont du conseil municipal par le secrétariat général et validé par la Direction générale et madame le maire est ensuite envoyé dans un délai réglementaire sur une plateforme numérique sécurisée sur laquelle les élus en prennent connaissance. Le jour du conseil, le débat public est enregistré afin d'être ensuite retranscrit dans un procès-verbal, adopté à la séance suivante. Les délibérations du conseil sont ensuite télétransmises au contrôle de légalité de l'État et versées aux archives communales.

Mais **les missions du secrétariat général ne s'arrêtent pas là**. Les agents assurent également le secrétariat de la Direction générale, l'organisation des réunions de direction (ordre du jour, compte-rendu...), la gestion des actes administratifs (écriture, mise en forme, constitution du registre des actes, vérification juridique, etc.), la rédaction, la réception, l'enregistrement et la diffusion des courriers, l'accueil physique et téléphonique, la tenue du registre des taxis, l'enregistrement des syndicats professionnels ramboliteins, la coordination de missions en lien avec les structures extérieures, l'organisation de la tenue des bureaux de vote ainsi qu'un soutien technique et logistique lors des opérations électorales, etc.

Le service a également la charge des dossiers d'assurance (responsabilité civile de la ville, dommage aux biens, protection juridique, etc.) et la gestion des subventions en investissement (demandes et suivi). Autant de tâches, nombreuses et diversifiées, essentielles au bon fonctionnement de la collectivité.

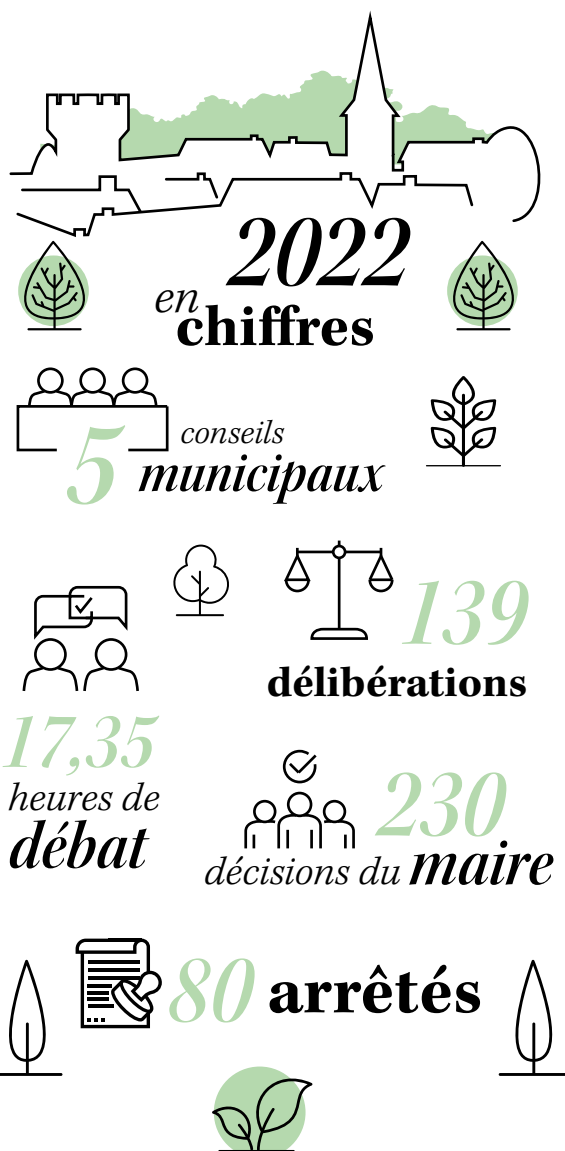


Les dates des prochains conseils municipaux sont consultables sur rambouillet.fr



A noter!

Les citoyens peuvent assister librement aux séances des conseils municipaux. Les ordres du jour et les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la ville.



le **saviez** VOUS ?



Délibération, arrêté, décision du maire, quelles différences ?

Les délibérations, arrêtés et décisions du maire sont des actes administratifs. Ce sont des actes juridiques ayant pour finalité l'intérêt général.

La délibération concernant l'aménagement d'un quartier, un marché de travaux, une attribution de subvention, etc. est prise par le conseil municipal tandis que l'arrêté relève des pouvoirs propres du maire (arrêté de voirie, de circulation, d'occupation temporaire du domaine public, etc.).

Le maire peut également prendre des décisions indépendamment du conseil municipal en fonction des délégations qui lui ont été attribuées par le conseil municipal en début de mandature (tarifs de voirie, mise à disposition de locaux communaux, délivrance des concessions de cimetière, etc.). Il rend néanmoins compte de ces décisions lors de la séance du conseil.



PLATEFORME **Maison Sport-Santé**, LA VILLE LABELISÉE

La ville de Rambouillet a reçu le label « Maison Sport-Santé » (MSS) pour son projet de plateforme en ligne réunissant les différents acteurs du sport et de la santé. Faisons le point sur ce dispositif.

Promouvoir le sport santé, une priorité nationale

En France, d'après une étude de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) de 2017, **37 % des adultes sont considérés comme physiquement inactifs**. L'étude estime que plus de 80 % d'entre eux sont trop sédentaires. Cette tendance s'accroît depuis une quinzaine d'années. Or, **l'inactivité physique et les comportements sédentaires ont des impacts majeurs sur la santé** avec pour conséquence un risque élevé de développer des maladies chroniques.

Les différentes lois de modernisation du système de santé (2016 et 2022) ont eu pour objectif de **promouvoir le « sport santé »** en introduisant la possibilité à tout médecin intervenant dans la prise en charge globale d'un malade (affection longue durée et/ou maladie chronique) présentant des facteurs de risque (hypertension, obésité) ou en perte d'autonomie la possibilité de prescrire une activité physique adaptée (APA).

Pour ces diverses raisons, **la promotion des activités physiques et sportives est un enjeu majeur dont s'est saisie la municipalité** avec le projet de MSS.

La MSS, une réponse locale et un travail partenarial

Dans la continuité du programme Prescri'Forme mis en place à Rambouillet (voir Rambouillet Infos n°325), la ville répondait en mars 2022 à l'**appel à projet « Maison Sport-Santé »**. **La labélisation a été validée en janvier** par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). **La MSS, sous forme de plateforme internet accessible via le site de la ville, aura vocation à mettre en relation différents intervenants autour du sport santé.**

Ce projet trouve sa source dès 2018. Divers intervenants autour du sport santé avaient déjà le souhait de travailler ensemble, rapprochement accéléré par la crise COVID. En effet, les médecins de ville, l'hôpital et les agents municipaux ont dû travailler main dans la main lors des campagnes de tests ou pour

le centre de vaccination avec l'appui des autres professions de santé (infirmières, etc.). Cette expérience inédite a créé des liens particuliers et renforcé l'envie de promouvoir le sport santé sur le territoire.


Pour la création de la MSS, **les services de la ville ont mené un travail de coordination des actions de tous les acteurs et l'aboutissement du projet résulte d'un travail partenarial** avec le Centre de rééducation et réadaptation du sud Yvelines, l'hôpital de Rambouillet et le Comité départemental olympique et sportif.

La MSS de Rambouillet, une plateforme en ligne

La MSS de Rambouillet offrira un parcours coordonné de soins visant à proposer une thérapie physique en lieu et place ou conjointe à une thérapie médicamenteuse. Elle réunira sur une plateforme en ligne des professionnels de la santé et du sport. L'objectif : **que le plus grand nombre de personnes intègre la pratique d'une activité physique et sportive à son quotidien**, de manière régulière et adaptée pour améliorer son état de santé.

Dans un contexte financièrement complexe, **le choix s'est porté sur une MSS virtuelle avec un réseau solide**. Les services de la ville travaillent actuellement à la création de la plateforme sur laquelle se trouveront tous les outils nécessaires aux patients et aux médecins. **Y seront regroupées des plaquettes explicatives du dispositif pour les utilisateurs et les professionnels de santé ainsi que les fiches des associations** participant au dispositif. Gymnastique, marche, danse, tennis de table, pentathlon, badminton, plongée, golf, autant de pratiques sportives proposées par les associations locales sportives partenaires (avec des animateurs formés à l'APA).

La MSS est cofinancée par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère des solidarités et de la santé

 www.rambouillet.fr

Le Paris- Brest-Paris, RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ !

Le légendaire Paris-Brest-Paris Randonneur sera de retour à Rambouillet cet été. Le rendez-vous est donné pour une 20^e édition. Du 18 au 24 août 2023. Rambouillet proposera des animations pour faire de cet événement une grande fête. Retenez la date !

Comme annoncé précédemment (voir Rambouillet Infos n°323), **Rambouillet sera ville départ et arrivée du Paris-Brest-Paris Randonneur** organisé par l'Audax Club Parisien. Un événement hors norme qui réunira de nombreux sportifs, bénévoles et spectateurs.

Cette épreuve sportive qui a lieu tous les 4 ans accueille de plus en plus de cyclotouristes avec **près de 70 nationalités représentées**, raison pour laquelle la limite du nombre de partants est désormais de 8 000, dont 2 500 inscriptions réservées aux cyclistes français. Les préinscriptions se font jusqu'au 27 mai et les inscriptions seront ouvertes du samedi 27 mai au dimanche 2 juillet. Pour vous inscrire, vous devez avoir réussi entre le 31/10/2022 et le 30/06/2023 une série de quatre BRM (brevets des randonneurs mondiaux) de 200, 300, 400 et 600 km.

Les grandes lignes et changements de l'épreuve ont été présentés par l'Audax club parisien en janvier dernier. Pour fêter le 20^e anniversaire de cette célèbre randonnée à vélo, **le tracé a été partiellement renouvelé**, principalement en Bretagne, **afin d'améliorer la sécurité des cyclistes** en évitant les croisements sur certains tronçons de route. Ce nouvel itinéraire facilitera aussi le partage de la route avec les autres usagers.

Les départs et arrivées se dérouleront dans le parc du château de Rambouillet où un village événementiel sera mis en place. Soirée bretonne, cabaret, marché de producteurs, animations pédagogiques et ludiques autour du vélo, exposition photo, etc. seront également au programme place de la Libération pour **un accueil chaleureux des participants et des spectateurs**.



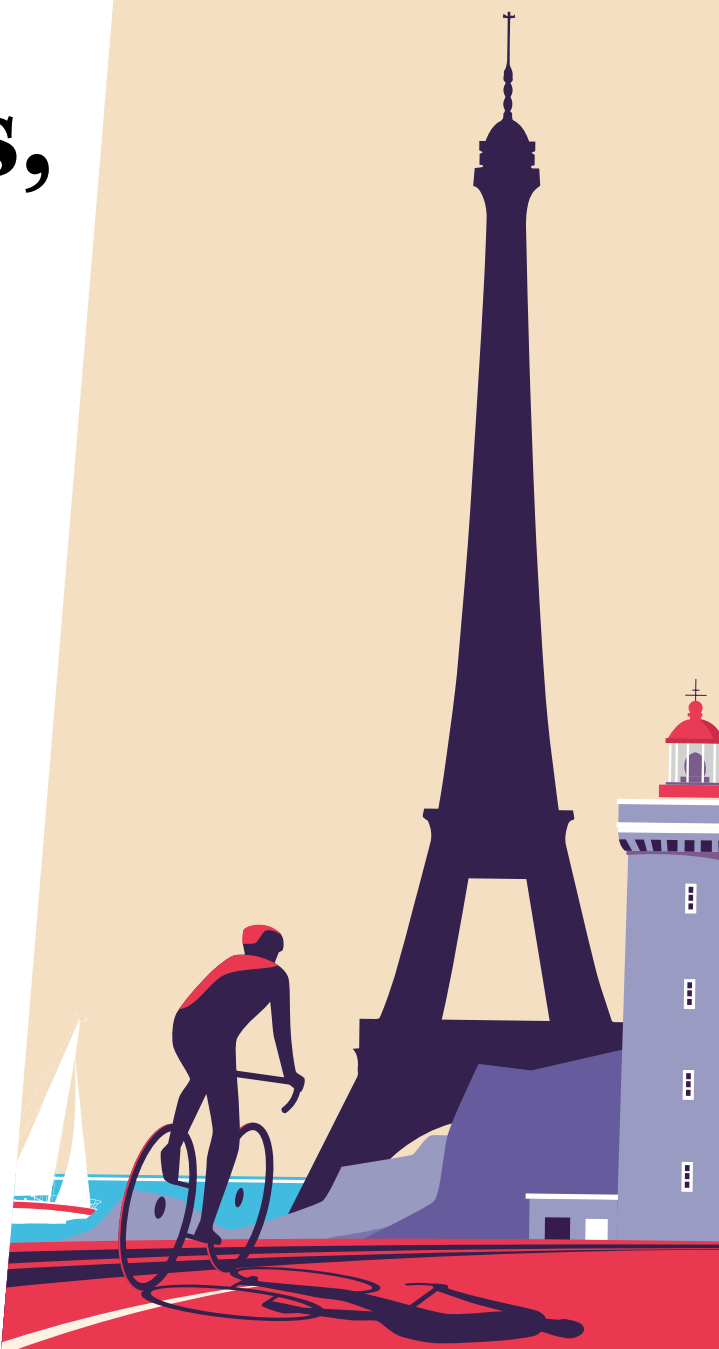
Du 18 au 24 août 2023



www.rambouillet.fr



[ParisBrestParis](https://www.facebook.com/ParisBrestParis)



Si vous souhaitez également vivre cet événement de l'intérieur, n'hésitez pas à devenir bénévole : inscrivez-vous sur la plateforme Instants Bénévoles : www.instantsbenevoles.fr.

Seuls les bénévoles identifiés sur cette plateforme pourront intervenir dans les équipes organisationnelles.



1



2



3



3

4



1

Cérémonie pour la présidence suédoise de l'Union européenne **Judi 5 janvier**
La cérémonie officielle de changement de présidence a eu lieu en présence d'un conseiller de l'ambassadeur du Royaume de Suède. La Suède préside l'Union européenne pour le 1^{er} semestre 2023.

2

Inauguration des crèches Ribambelle et Farandole **Samedi 7 janvier**
Les crèches Ribambelle et Farandole ont été inaugurées en présence de madame le maire. Ces structures dédiées à la petite enfance permettront au personnel municipal d'accueillir les enfants de manière optimum. (+d'infos sur les structures petite-enfance dans le Rambouillet Infos n°325).

3

Inauguration du premier mobilier urbain bioluminescent **Vendredi 20 janvier**
Le mobilier urbain bioluminescent a été inauguré par madame Matillon et Sandra Rey, fondatrice de Glowee, en présence de Marc Robert, maire honoraire de Rambouillet et à l'initiative du projet. Des ateliers créatifs en bioluminescence étaient organisés. Près de 400 personnes se sont déplacées pour découvrir ce mode d'éclairage innovant !

4

Exposition « N'importe où sauf à Ithaque : Corto Maltèse » **Du 2 décembre au 1^{er} février**
Corto Maltèse était à l'honneur de l'exposition proposée par La Lanterne. Une immersion dans l'univers de Rubèn Pellejero et Juan Diaz Canales qui ont repris en 2015 le personnage du héros à la suite de son créateur Hugo Pratt.

5

Réunion publique avec Nilcée, artiste en résidence à La Louvière **Samedi 21 janvier**
Les habitants de La Louvière étaient au rendez-vous de l'artiste qui leur a présenté les projets artistiques prévus dans leur quartier. Prochaine étape : le lancement de la fresque !

6

Nuit de la lecture **Samedi 21 et dimanche 22 janvier**
Grand succès pour cette nouvelle édition de la Nuit de la lecture. 1385 personnes sont venues en médiathèque et 942 personnes se sont inscrites aux différents événements. Au total une vingtaine d'animations et spectacles ! Et comme à chaque fois, 100% de public heureux, tous âges confondus, et 100% de bonne humeur !





7



7



7



7



7



7

7

Nuit du muguet Samedi 28 janvier
La soirée de gala de la Nuit du muguet a mis en lumière les 8 jeunes candidates à l'élection de la reine du muguet. À l'issue de la soirée, Jessica Gomes a été élue 95^e reine du muguet, Emmy Lansard première dauphine et Liz Quercelin deuxième dauphine.

8

Exposition Hervé Tullet à La Lanterne Du 4 février au 4 mars
L'exposition, à travers trois installations originales, a permis aux visiteurs de plonger dans l'univers malicieux d'Hervé Tullet, auteur de livres jeunesse. Des ateliers créatifs étaient proposés pour créer une fresque joyeuse qui sera exposée fin juin à la médiathèque.



Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

VilledeRambouillet Mairie de Rambouillet
 @Rambouillet_78



L'OFFICE DE TOURISME intercommunautaire

Les 36 communes de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires regorgent de petits trésors nichés dans un environnement vert et paisible, l'endroit idéal pour se distraire tout en découvrant un territoire particulièrement riche. Un territoire que l'office de tourisme intercommunautaire a pour mission de promouvoir et de valoriser.



L'office de tourisme interco, c'est :

- 2 bureaux ;
- 1 équipe de 7 personnes ;
- 1900 personnes venues en groupes accueillies en 2022 ;
- 6 visites guidées ;
- La marque Qualité Tourisme™ (marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de l'accueil et de leurs prestations) ;
- Office de tourisme classé catégorie I ;

La compétence touristique « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » est une compétence obligatoire des EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale). L'office de tourisme intercommunautaire est donc une structure émanant de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires. Il est dirigé par une présidente élue (Anne-Françoise Gaillot, déléguée communautaire en charge du tourisme et maire de La Boissière-école) et un comité de direction comprenant pour moitié des conseillers communautaires et des acteurs professionnels du tourisme. Tout en s'appuyant sur les services de Rambouillet territoires (finances, communication...), l'office de tourisme a sa propre organisation et son budget autonome.

L'office de tourisme exerce des missions d'accueil, d'information et de conseil auprès du public (touristes, habitants ou futurs habitants du territoire de la communauté d'agglomération) dans les deux bureaux qu'il occupe (à Rambouillet et à Saint-Arnoult-en-Yvelines), mais aussi par téléphone ou via le site internet et les réseaux sociaux. Il est très souvent une porte d'entrée pour tous ceux qui ont envie ou besoin de connaître Rambouillet Territoires.

L'objectif de l'office du tourisme est de promouvoir et valoriser les atouts du territoire (nature, patrimoine, loisirs, sport, gastronomie, etc.) à l'aide de brochures ou newsletters ou encore lors de salons. L'office du tourisme coordonne également les acteurs du développement touristique local, tout en étant en lien avec les 36 communes, le tissu associatif et des institutions (Office national des forêts, Département, Région, etc.).

L'office de tourisme joue un rôle dans l'animation du territoire à travers les événements qu'il organise : des visites de lieux non ouverts habituellement au public lors des journées du patrimoine, un pique-nique musical aux beaux jours, la Rando Véloscénie - balade accompagnée à vélo destinée à mettre en avant la Véloscénie sur le territoire-, la gastronomie d'automne en partenariat avec les restaurateurs, producteurs locaux et commerces de bouche. Des visites guidées sont proposées pendant les vacances scolaires permettant de faire (re)découvrir Rambouillet Territoires, son histoire et ses particularités (l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'atelier Alfred Manessier à Emancé, les rigoles royales de Vielle-église, le passé insolite du parc de l'Aleu à Saint-Arnoult-en-Yvelines, le village médiéval de Rochefort-en-Yvelines, l'histoire de Cernay-la-ville et de ses peintres paysagistes...).


Enfin, l'office de tourisme commercialise des séjours et circuits touristiques pour des groupes (associations, collectivités, entreprises, etc.) ou des individuels en provenance de toute la France. Il participe, en lien avec Rambouillet Territoires, au développement économique du territoire. Une boutique de produits locaux, cartes et guides touristiques du territoire est également à la disposition des visiteurs.

Cette année, le bureau de l'office de tourisme situé à Saint-Arnoult-en-Yvelines va devenir une Maison de la Randonnée tournée vers les thématiques de la randonnée et de la nature.

 www.rambouillet-tourisme.fr



Véronique Matillon
Maire

 v_matillon

 @VMatillon

 Véronique Matillon

La santé, un domaine oublié des autorités, pour lequel je suis très engagée en tant que maire et professionnelle de santé

Ah si nous pouvions créer des médecins d'un coup de baguette, la vie serait tellement plus agréable pour tous. Seulement, le constat est là et il est terrible : les déserts médicaux frappent l'hexagone, l'attente pour un rdv est trop long, l'hôpital public est asphyxié et les professionnels de santé sont fatigués. Ces mêmes héros du quotidien que nous applaudissons chaque soir lors du COVID.

Concrètement et sans langue de bois, quel est le problème ? Mise à part les moyens financiers investis dans la santé, le principal problème réside dans le nombre de médecins disponibles. Le fameux numéros clausus qui a drastiquement réduit le nombre de médecins. C'est pourquoi, l'idée de maison de santé n'est pas la solution : Plus que des lieux, Rambouillet a besoin de médecins.

Alors cela étant dit, que pouvons-nous faire ? D'un côté attendre une politique de santé ambitieuse et à la hauteur de la part des autorités et de l'autre nous battre dans la limite de nos compétences. Et je peux vous dire qu'elles sont plus que limitées, et cela quel que soit le domaine.

Parce que nous ne pouvons pas rester insensibles au manque de soins, j'ai entrepris une multitude d'initiatives en matière de santé :

- La reconstruction de l'hôpital, que je défends corps et âme, matin midi et soir. Quoi qu'il en soit Rambouillet disposera toujours d'un hôpital.

- L'aide de la ville à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), qui regroupe l'ensemble des acteurs de santé du territoire pour une meilleure organisation. A ce titre j'ai fait le choix de leur mettre à disposition un local que nous inaugurerons.

- Enfin, je vous informe que nous avons reçu le label « Maison Sport-Santé », qui vient compléter notre programme Prescri'Forme. Notre plateforme en ligne de Maison Sport-Santé vous offrira un parcours coordonné de soins accompagné de professionnels de santé et de sport.

Et tant d'autres actions : accueils des internes de l'hôpital, réflexion menée sur les certificats des agents de la commune pour libérer nos médecins, aides à la recherche de logements pour les nouveaux médecins etc...

Nous continuerons notre engagement sans relâche et attendons des mesures fortes pour que puissent être soignés nos enfants, nos jeunes, nos aînés, vous tous dans des conditions raisonnables.

Rambouillet, ville exemple dans le soutien aux technologies au service de l'environnement

Rambouillet a accueilli un événement d'ampleur, amenant presses et entrepreneurs des quatre coins du monde, pour l'inauguration du premier projet pilote d'éclairage bioluminescent de GLOWEE : le Rambiolium.

Portée en exemple en termes d'engagement pour la transition écologique et envers nos start-up françaises, Rambouillet a témoigné de toute la capacité d'adaptation et de modernité dont peuvent faire preuve les collectivités locales et de la confiance que nous devons porter aux entrepreneurs et chercheurs qu'il faut soutenir.

Soutenir pour permettre l'arrivée de nouvelles idées et technologies au profit de l'intérêt général et plus particulièrement du bien-être de chacun,

Soutenir pour encourager ceux qui créent et qui pensent le monde de demain tout en favorisant l'emploi et notre indépendance.

Surtout lorsque l'innovation s'attache à aborder les enjeux fondamentaux pour notre société et les générations futures. Pensons à ces générations, à nos enfants, petits-enfants et n'ayons pas peur de regarder encore plus loin dans l'avenir. C'est notre mission à tous.

La transition écologique doit, de toute évidence, être une des priorités en France et dans le monde entier. Entourés de la forêt et imprégnés par l'agriculture au quotidien, nous partageons un lien intime avec la nature, qui nous oblige.

Qui nous oblige à respecter la nature pour ce qu'elle est, Qui nous oblige à respecter la nature pour tout ce qu'elle nous a donné et nous prodigue au quotidien.

Que ce soit au travers des investissements structurels forts tels que les rénovations énergétiques et environnementales de notre patrimoine communal que nous avons déjà entreprises ou que ce soit en nous appuyant sur l'innovation d'aujourd'hui et de demain.

C'est pourquoi nous avons fait confiance à la start-up GLOWEE qui promet un monde plus respectueux de l'environnement où le bien-être de chacun est au cœur des changements. Un monde où l'on s'inspire de la nature elle-même qui a tant à nous apprendre sur notre propre développement. Et tout comme la nature, l'Humanité doit être résiliente : s'adapter aux changements.

Terre d'innovation, à Rambouillet, nous allons poursuivre cette dynamique à travers notre renouvellement d'ampleur de l'éclairage public sur les deux années à venir qui va nous permettre de réaliser des économies d'énergie conséquentes tout en favorisant une qualité d'éclairage optimale, aussi bien pour les piétons que les usagers de la route. En seulement 2 ans pour tout renouveler, la ville de Rambouillet se porte parmi les communes d'Île-de-France les plus vertueuses et proactives en la matière. Un renouvellement que nous avons souhaité dès le début du mandat qui demandait un temps d'étude approprié.

Ce renouvellement a d'ailleurs été salué par nos collègues de l'opposition.

Un projet de taille qui, tout comme la technologie GLOWEE, participera à réduire la pollution lumineuse au profit de toutes les espèces vivantes.

Contribuer à l'effort national de sobriété énergétique tout en assurant un service public digne de ce nom. Et puis, 2023, ce sera aussi l'implantation de l'innovation lyonnaise du Gouvernail. Non connectés, ils vous offriront à vous et aux touristes une technologie entièrement mécanique pour vous orienter vers les différents lieux de la ville.

Confiance dans l'innovation, défense de nos chercheurs et entrepreneurs français, transition écologique, nous sommes bien déterminés à poser notre pierre à l'édifice d'un monde meilleur où le bien-être général s'impose. En portant notre ville en exemple, nous espérons voir fleurir de belles innovations dans chacune des communes de France à grande comme à petite échelle, au profit du bien commun.



Philippe Coste
philippe.coste@rambouillet.fr

Consciente de la nécessité de favoriser les mobilités dites «douces», Madame le Maire a créé une délégation municipale au profit de l'amélioration des aménagements piétons et cyclistes et en a doublé le budget pour les prochaines années. Les atouts d'un tel développement sont évidents : il contribue à améliorer les déplacements urbains ainsi qu'à diminuer le stationnement et le trafic automobiles. Il en résulte un confort d'usage favorable au cadre de vie, à la sécurité routière et au lien social mais aussi un environnement propice à l'aménagement urbain et à la déambulation.

Cependant, ce développement est soumis à un défi de taille : le partage de l'espace public. Aucune réalisation municipale ne sera appropriée sans le respect et le civisme que chaque mobilité doit manifester à l'attention des autres. L'usage des trottoirs est particulièrement sensible à cet égard y compris et surtout en matière de stationnement. L'évolution de la société a modifié les besoins et les modes de transport ; l'espace public est contraint et ne peut pas répondre à toutes les nouvelles sollicitations qui le concernent : accroissement des besoins en stationnement et du nombre de nouveaux engins de mobilité, désimperméabilisation des sols, tri des déchets, bornes de recharge électrique, sécurisation des passages piétons, etc.

La municipalité a engagé des actions en faveur de la cohérence et de la sécurité des circulations douces sur la durée du mandat : création de voies nouvelles et de doubles sens cyclables, sécurisation de l'existant, suppression de voies partagées. Nous avons en outre la volonté d'intervenir l'occupation de l'espace public

sur les sites très fréquentés. C'est-à-dire que c'est la voiture qui traversera ces lieux préservés pour les mobilités douces et non pas l'inverse comme les réalisations passées le concevaient. Ce sont surtout deux projets d'envergure qui illustreront ce principe. Il s'agit de la modification de la portion de la rue G. Lenotre comprise entre la place Félix Faure et le carrefour dit Tivoli inclus en y favorisant les mobilités douces et l'environnement, ainsi que la requalification complète du quartier de la gare dont le projet a déjà été soumis à la concertation des Rambolitains.

Ce principe de l'inversion peut être étendu aisément. Prenons l'exemple de la rue de Gaulle, principale voie commerçante de Rambouillet. Elle doit être propice à la promenade et sa fréquentation a par ailleurs fortement progressée. Comme l'indique le panneau de signalisation en entrée de rue, les piétons y sont prioritaires tout au long de la voie. Le respect de cette consigne aisée à respecter en raison de la configuration pavée et de la limitation à 30 km/h, ne rendrait-il pas ce quartier plus avenant et favorable à la flânerie ? Cette réglementation évite de surcroît d'avoir recours à une piétonisation de la rue incommode sur certains aspects.

Le développement des mobilités douces est donc engagé et les principales associations rambolitaines concernées y apportent leur concours constructif. Les réalisations viseront à sécuriser les liaisons douces entre les différents quartiers de la ville en complément du projet de requalification de la gare ; ce dernier permettra d'absorber les principaux points noirs cyclistes et piétons dont pâtit le centre ville.



Gilles Schmidt

FACE A LA FLAMBÉE DU COUT DE L'ENERGIE, ANTICIPONS!

L'augmentation de la facture énergétique nous oblige à nous adapter, à produire les efforts nécessaires et à diriger dès à présent nos capacités d'investissement dans la rénovation de nos infrastructures.

Ecoles, gymnases, maison des jeunes... Outre le fait que les investissements d'aujourd'hui produiront les économies de demain, il est de notre devoir en tant qu'élus et parents, d'assurer à nos enfants, nos jeunes, au personnel enseignant et communal le confort nécessaire au travail, au bon apprentissage, et à la pratique sportive!

Ajoutons également à cela le renouvellement de l'éclairage public, que nous appelions depuis un certain temps de nos vœux, et qui permettra à terme de mieux maîtriser l'éclairage de notre commune et de baisser de façon substantielle notre consommation en électricité. Dans un tel contexte il est toujours préférable d'agir que de subir!

UNE EXPOSITION CENSURÉE ?

Comment expliquer la disparition soudaine de la communication qui entourait une exposition?

Le 13 décembre dernier, par le biais d'une lettre ouverte, vos élus Généralions Rambouillet ont exprimé leur incompréhension et ont demandé au maire de Ram-

bouillet de reconsidérer le retrait de la communication de l'exposition «The Art and the Manner». Une demande restée à ce jour sans réponse...

LA MÉDIATHÈQUE, UN ACCÈS LIMITÉ...

Avec des horaires aussi irréguliers, 3 jours de fermeture par semaine, ouvert uniquement deux matins par semaine (le mercredi et le samedi à partir de 10h), il est difficile pour les Rambolitains de se cultiver et de préparer concours ou examens dans des conditions optimales.

Nous proposerons en conseil municipal de procéder à une harmonisation et une extension des horaires d'ouverture de la médiathèque afin de gagner en lisibilité et faciliter l'accès à cette infrastructure au plus grand nombre.

Le groupe "GÉNÉRALIONS RAMBOUILLET"

·gilles.schmidt@rambouillet.fr
·helene.duplaix@rambouillet.fr
·marco.dossantos@rambouillet.fr



Hélène Duplaix



Marco Dos Santos



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

Pour une politique culturelle audacieuse et libre à Rambouillet

Madame le Maire a pris il y a quelques semaines une décision qui a choqué bon nombre de Rambolitaines et de Rambolitains et qui heurte bien au-delà de Rambouillet. Le palais du Roi de Rome a exposé le travail d'un artiste internationalement reconnu, le photographe Joël-Peter Witkin. Ses photographies, qui revisitent les chefs-d'œuvre de la peinture classique, sont un questionnement fort de l'esthétisme qui nous interroge tous à des degrés divers.

Nous regrettons vivement que la Mairie ait finalement décidé de ne plus assumer ce choix en stoppant toute communication autour de l'exposition, allant jusqu'à en caviarder l'affiche principale au mépris de toutes les règles de respect des œuvres d'art. Les raisons qui auraient poussé la mairie à ce revirement seraient quelques messages mettant en avant des valeurs religieuses et non artistiques.

Dans notre république laïque, les choix municipaux ne doivent pas se voir remis en cause par des groupes de pression religieux. Il en va de la qualité et de l'ambition de la politique culturelle de Rambouillet. Bien sûr, toute œuvre contient ses surprises et peut susciter des incompréhensions et même des désaccords. Il convient alors de les expliquer et non de les masquer honteusement comme la mairie a choisi de le faire. L'image de Rambouillet a été tristement abîmée par cette lamentable affaire dans les médias nationaux et internationaux.

Nous avons été heureusement rassurés de constater que les Rambolitaines et les Rambolitains ne s'y sont pas trompés : le livre d'or de l'exposition était rempli de commentaires élogieux, les critiques étant très minoritaires.

Nous regrettons ce manque de confiance dans le travail de la directrice du musée du Roi de Rome, commissaire de cette exposition, qui a mis ses compétences au service de la ville de Rambouillet depuis plus de 16 ans. Nous lui devons le transfert du priant de Nicolas d'Angennes au musée du Roi de Rome, devenu musée d'art et d'histoire de notre ville. Nous rappelons que nous avons demandé ce transfert lors du conseil municipal du 12 février 2015 et qu'il nous avait été répondu que ce n'était pas possible. Rappelons également que cette statue se trouvait dans le hall de la mairie, placée alors en regard du tableau du Christ en croix, dont nous avons également demandé le transfert lors de ce même conseil municipal, au nom de l'application de la loi de 1905, article 28 *qui stipule qu'il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.*

Ce n'est qu'en 1994 que M. Larcher le fit installer dans l'escalier d'honneur de la mairie. Or si ce tableau pourrait avoir acquis le statut d'objet de musée pour certains, ce nouvel emplacement dans un lieu public et laïc ne désactive pas sa portée religieuse. Nous espérons que cette belle peinture du fils de Jacques-Jean Thévenin, architecte de la ville, rejoindra prochainement le musée du Roi de Rome pour respecter la laïcité des bâtiments publics et une préconisation dans ce sens du service départemental de l'inventaire du patrimoine qui a dirigé la restauration du tableau en 2011. **Plus globalement, nous demandons instamment que la politique cultu-**

relle de la ville de Rambouillet, membre du réseau des villes et pays d'art et d'histoire, ne soit plus jamais soumise à des groupes de pression religieuse et que l'audace et la liberté dans les choix artistiques des expositions soient respectées par madame le maire.

Quelle politique de santé à Rambouillet ?

Le 31 janvier 2023 a eu lieu une commission d'appels d'offres avec pour sujet : **choisir un cabinet d'architectes urbanistes pour étudier la faisabilité de reconverter le site de l'hôpital de Rambouillet.**

Les raisons de cette étude :

- Le site appartient à l'ARS (Agence régionale de santé), donc à l'État en ce qui concerne le foncier et les bâtiments.

- Il est dit que l'ARS aurait validé le choix de construire un nouvel hôpital plutôt que de réhabiliter l'actuel hôpital. Projet à moyen et long terme entre 6 et 10 ans. L'engagement est de convertir le lieu actuel une fois le nouvel hôpital créé et le déménagement des équipes effectué.

- Dans le cadre de l'installation d'un nouvel hôpital, la commune est prioritaire pour présenter un projet de reconversion, d'où son appel à un cabinet d'études, indispensable pour déterminer le prix du terrain. La ville pourrait proposer de faire un parc, donc valeur foncière faible ou de développer un programme de logements privés qui augmenterait de façon significative le prix du foncier.

- La majorité municipale indique qu'il est souhaitable de faire cette étude afin d'anticiper financièrement les futurs investissements.

- N'ayant pas la connaissance des enjeux exprimés par la municipalité dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), nous en avons déduit qu'une des obligations est la sauvegarde des bâtiments anciens, la chapelle et le souhait de la municipalité de (re) construire l'école de la Gommerie.

Nous sommes intervenus au cours de cette présentation pour affirmer **que nous n'accordons pas d'importance aux rumeurs qui s'expriment sur le futur lieu de l'hôpital. Cependant nous désirons savoir si la création d'un nouvel hôpital a été actée. Nous souhaitons connaître si c'est le cas où celui-ci serait implanté. Sinon nous ne comprenons pas pourquoi nous mettons en place une étude de faisabilité de reconversion du site de l'hôpital maintenant.**

Ce projet s'il existe est pour les 10 ans à venir. La ville, les équipes municipales, les contextes de société, les besoins pour la santé pourront avoir changé en 10 ans. Pourquoi, commander et rémunérer un cabinet d'étude sur des hypothèses ?

La première réponse que nous attendons est que l'ARS signe l'engagement d'implantation d'un nouvel hôpital à Rambouillet. La santé en France va très mal. Nous ne souhaitons pas être un futur hôpital à la Dourdannaise. L'hôpital de Versailles est sous-dimensionné. Notre territoire a besoin de cet hôpital avec ses services actuels qui fonctionnent et qui rayonnent au-delà du territoire en desservant les départements limitrophes.

Notre territoire, notre ville ont besoin de l'hôpital. Nous ne pouvons pas le détruire sans avoir l'assurance qu'il sera reconstruit à un autre endroit dans la ville.

Pour nous contacter : prenom.nom@rambouillet.fr

SEMAINE DE L'ENFANCE

Si on suivait le mouvement...

VILLAGE *de l'enfance*

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

Jardin du palais du Roi de Rome

